En bref

SVLT
ASETA

Cours de conduite «G40»

Information: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
CH-5223 Riniken | Téléphone 056 462 32 00 | Fax 056 462 32 01
www.agrartechnik.ch | www.fahrkurse.ch

Le cours de conduite «G40» en bref

Le cours «G40» prépare à la conduite, à une vitesse maximale de 40 km/h, de véhicules agricoles spéciaux et de tracteurs agricoles, ainsi que de tracteurs à immatriculation commerciale pour des courses agricoles. Il est conforme aux directives de l'Office fédéral des routes (OFROU) et à l'Ordonnance réglant l'admission à la circulation routière (OAC), art. 4, alinéa 3. Dans un cours de deux jours axé sur la pratique, le participant développe ses compétences et ses aptitudes à la conduite et à un comportement correct au volant. Il parfait sa connaissance des règles de la circulation et de la loi fédérale sur la circulation routière (LCR). Il revoit aussi et approfondit sa connaissance des caractéristiques de ses véhicules.
Le participant connaît les bases théoriques de la conduite de véhicules à moteur agricoles, les particularités du trafic routier agricole et a déjà circulé dans le trafic au volant d'un véhicule agricole avec remorque.

Public cible

Principalement les jeunes conducteurs de tracteur, détenteurs d'un permis de conduire de catégorie G (à partir de 14 ans) et désireux de conduire un véhicule à moteur agricole roulant à 40 km/h.

Déroulement des journées

Le cours «G40» a lieu les deux jours de 8h30 à 16h00, avec une pause de midi de 12h00 à 13h00 et une pause-café de 10h00 à 10h30.

Contenu

Les thèmes ci-dessous (avec tracteur) sont au programme de la première journée de cours:

- Préparer le tracteur
- Démarrer et s'arrêter
- Conduire et tourner
- Technique d'observation
- Changer la vitesse et freiner
- Obliquer à droite
- Obliquer à gauche
- Observer la priorité

Les thèmes suivants (avec tracteur et remorque) sont revus et approfondis la semaine d'après lors de la deuxième journée de cours:

- Préparer l'attelage
- Manœuvrer
- Actionner le frein de la remorque
- Se mettre en ordre de présélection et bifurquer
- Traverser et s'engager sur une route
- Dépasser et croiser *(1e partie)*
- Reconnaître les dangers
- Circuler, dépasser et croiser *(2e partie)*

Qualité

- Chaque cours accueille au maximum cinq participants.
- Tous les instructeurs possèdent le permis de moniteurs de conduite de camion.
- Les participants restent en contact radio permanent avec l'instructeur.
- Les parcours sont soigneusement établis.
- Le cours de conduite G40 est certifié EDUQUA.

Attestation de cours: inscription de la «catégorie G40»

Après avoir suivi le cours avec succès, le participant reçoit une attestation. L'ASETA demande au service cantonal des automobiles dont il relève d'inscrire la «catégorie G40» dans son permis.

Lieux de cours

Le cours est proposé dans toute la Suisse. Le détail figure sur le site www.agrar-technik.ch

Conditions de participation

- Le participant doit être titulaire d'un permis de conduire valable de «catégorie G» ou supérieure.
- **Première journée:** amener son véhicule automobile agricole limité à 30 ou à 40 km/h (tracteur, transporter ou faucheuse à deux essieux) avec protection de conducteur, sans chargeur frontal, immatriculé d'une plaque de contrôle verte, brune ou blanche.
- **Deuxième journée:** amener également une remorque agricole (non chargée) dotée de freins continus (poids garanti d'au moins 3500 kg).
- Les véhicules doivent être propres et en bon état de fonctionnement. Ils doivent également être conformes aux prescriptions de la loi fédérale sur la circulation routière *(LCR, art. 29 et 30).*
- Le participant doit maîtriser la conduite du véhicule et avoir les connaissances nécessaires pour le manier en toute sécurité *(LCR, art. 31 et 32).*

Si ces exigences ne sont pas remplies, le participant ne sera pas admis au cours.
Les infractions graves aux injonctions des instructeurs ou à la loi fédérale sur la circulation routière peuvent mener à l'exclusion du cours, sans droit au remboursement du montant payé.

Coût du cours

Membres de l'ASETA: CHF 565.– brut
Non-membres: CHF 620.– brut
Après avoir suivi le cours, le participant recevra une attestation de participation et un bon d'échange de la Vaudoise Assurance d'une valeur de CHF 100.–.

Inscription

Le formulaire d'inscription doit parvenir, dûment rempli et signé, à l'ASETA par poste ou par fax. Le participant recevra alors un accusé de réception. La confirmation de l'inscription, accompagnée de l'autorisation exceptionnelle, lui sera envoyée un mois avant le premier jour de cours.

Ce formulaire peut être téléchargé sur le site Internet de l'ASETA (www.agrartechnik.ch) et imprimé ou demandé au secrétariat de l'ASETA.

Autorisation exceptionnelle

Une autorisation exceptionnelle personnelle est envoyée par l'ASETA au participant un mois avant le premier jour de cours. Elle lui permet, associée au permis de conduire de «catégorie G», de s'exercer au volant d'un tracteur agricole roulant à 40 km/h et de conduire la remorque uniquement pendant le cours sur le lieu duquel elle sera amenée par le chemin le plus direct.

Conditions d'annulation

- L'annulation d'inscription à un cours doit être effectuée par écrit (lettre, fax, courriel).
- Des frais administratifs de CHF 60.– seront perçus lors d'un désistement intervenant jusqu'à 10 jours avant le début du cours.
- Des frais administratifs de CHF 150.– seront perçus lors d'un désistement intervenant moins de dix jours avant le début du cours.
- En cas d'absence injustifiée (sauf présentation d'un certificat médical) au cours ou d'annulation le jour-même, le montant de la facture ne sera pas remboursé.

L'ASETA se réserve le droit de reporter ou d'annuler des cours. Dans ce cas, des dates de remplacement seront proposées aux personnes annoncées ou le coût total du cours leur sera remboursé

Particularités

Assurance: il incombe au participant de disposer d'une couverture d'assurance suffisante.

Repas de midi: le repas de midi des deux jours de cours est organisé sur place par l'instructeur et à la charge du participant.

Informations

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)
Ausserdorfstrasse 31
CH-5223 Riniken

Téléphone 056 462 32 00
zs@agrartechnik.ch
www.agrartechnik.ch | www.g40.ch

svp
affranchir

Bien s'informer pour bien investir

Revue spécialisée en mécanisation agricole axée sur la pratique

www.svlt.ch

Le périodique spécialisé *Technique Agricole*, ou Schweizer Landtechnik en allemand, est le magazine suisse de mécanisation professionnelle. Il paraît chaque mois, avec un double numéro de juin/juillet, en deux langues. Le tirage total est de 21 000 exemplaires.

Association suisse pour l'équipement
technique de l'agriculture (ASETA)
Ausserdorfstrasse 31
CH-5223 Riniken

Inscription au cours de conduite «G40»

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom/Prénom _____ Lieu de cours _____

Adresse _____ Date de cours _____

NPA/Localité _____ Téléphone _____

Mobile _____ E-Mail _____

Membre de l'ASETA ☐ Non ☐ Oui Numéro de membre _____

Numéro du permis _____ Date de naissance _____

(position 5 sur le PCC, peut être délivré aussitôt que connu)

Prix du cours: Membres de l'ASETA CHF 565.– (non-membres CHF 620.–)

Nom/Prénom _____

☐ J'ai lu les conditions de participation et je les accepte ! *(voir site Internet l'ASETA)*

☐ Veuillez cocher cette case si vous ou votre représentant légal n'autorisez pas la publication de photos de vous prises pendant le cours dans nos supports de communication (site Internet de l'ASETA, Facebook, revue spécialisée *Technique Agricole)*!

Participant Date _____ Signature _____

Parents/Maître d'apprentissage
(représentant légal)

Nom _____ Téléphone _____
(caractères d'imprimerie

Date _____ Signature _____

Remarques _____

A renvoyer dûment rempli et signé à:
ASETA, Ausserdorfstrasse 31, CH-5223 Riniken ou par fax au 056 462 32 01